



Réglementation Vélo électrique

Obligations



Porter un casque pour les enfants de moins de 12 ans



De nuit, comme de jour, lorsque la visibilité est faible, porter un gilet



Avoir des feux avant et arrière



Posséder un avertisseur sonore (klaxon)



Couper l'assistance électrique au-delà de 25 km/h



Déclencher l'assistance électrique uniquement en cas de pédalage



Rouler sur les pistes cyclables lorsqu'il y en a

Interdictions



Avoir un moteur d'une puissance supérieure à 250 Watts



Rouler sur les trottoirs



Porter des écouteurs ou un casque audio



Rouler à plus de 25km/h